



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 20 Novembre 2018

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune de Val-Cenis qui aura lieu :

Lundi 26 Novembre 2018 à 20h30
A l'espace de Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis
LANSLEBOURG MONT-CENIS
73480 VAL-CENIS

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 Novembre 2018**
- 3. Compte rendu au conseil municipal des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT**
- 4. Administration générale**
 - 4.1. Présentation du bilan de la Délégation de Service Public relative à gestion du musée d'archéologie de sollières-sardières par ses représentants
 - 4.2. Validation des horaires d'ouverture de la zone de loisirs des Glières pour l'hiver 2018-2019
 - 4.3. Validation des partenariats pour l'hiver 2018-2019 de la zone de loisirs des Glières
 - 4.4. Approbation du principe de la délégation du service public pour l'organisation du transport public de voyageurs sur la commune déléguée de Termignon (Ligne Termignon – Bellecombe – Entre Deux Eaux).
 - 4.5. Approbation de l'opération « marquage et valorisation du site d'exception de Bellecombe en cœur de parc national » - Secteur de Termignon
- 5. Ressources Humaines**
 - 5.1. Modification des temps de travail d'un agent sur 2 emplois
 - 5.2. Mise à jour du tableau des emplois
 - 5.3. Astreintes hivernales
 - 5.4. Présentation de l'organigramme de la Commune de Val-Cenis
- 6. Finances**
 - 6.1. Décisions modificatives budgétaires
 - 6.2. Clôture du budget annexe de la zone des Favières
 - 6.3. Imputation en section d'investissement de biens meubles d'un montant inférieur à 500 euros
- 7. Urbanisme / Forêt / Patrimoine / Agriculture / Foncier**
 - 7.1. Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Lanslevillard
 - 7.2. Acquisition des parcelles E 616 et E 621 dans le cadre de la création de la nouvelle gare de départ de la télécabine du « vieux moulin » - Secteur de Lanslevillard
- 8. Domaines skiables**
 - 8.1. Organisation et tarification des secours sur pistes, domaine nordique du Monolithe – Secteur de Sollières-Sardières
- 9. Informations et questions diverses**

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Maire,
Jacques ARNOUX

